

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

LE 1/4 D'HEURE CHARENTAIS

**15 MIN DE LECTURE
TOUS LES JOURS**



Realisation et impression CD16 - Crédits : Freepik, Fotolia

DANS VOTRE COLLÈGE

En partenariat avec :



Toutes les informations : www.lacharente.fr et sdl16.lacharente.fr

Charente – Service départemental de la lecture et Département de la Charente - Officiel

APPEL À PROJET :

LE QUART D'HEURE CHARENTAIS

INTRODUCTION :

Le Département a souhaité faire de la lutte contre l'illettrisme, une priorité. Cet objectif a été inscrit au budget primitif 2017 et comporte plusieurs actions, notamment de sensibilisation à la lecture.

La lecture, si elle est nécessaire à l'apprentissage, a aussi des vertus sociales et personnelles liées au silence qu'elle impose et au temps de retrait et d'introspection qu'elle engendre.

Aussi, le Département ayant la compétence obligatoire de développer la lecture publique, mise en œuvre par le Service départemental de la lecture (SDL), et d'assurer le fonctionnement des collèges dans son territoire, a-t-il souhaité **initier l'expérimentation du projet d'un quart d'heure de lecture, pour les élèves et l'ensemble de l'équipe éducative, dans les collèges du département.**

PROJET :

Proposer à tous les collèges de Charente (publics et privés) d'organiser 15 minutes de lecture tous les jours, pour tous, en début d'après-midi.

PUBLIC:

Collégiens, enseignants, ATTEE, équipe de direction...

LIEU : collèges

ACTION :

- Lire tous les jours 15 minutes en silence ,
- des livres empruntés au CDI, dans une bibliothèque ou issus de la collection personnelle de l'enfant (sont exclus : les supports numériques et les manuels scolaires),
- choisir le bon moment.

